



**Liminaire Solidaires Finances Publiques**  
**CSAL du 10 avril 2026 suite à la re-convocation**  
**du CSAL du 27 mars 2026.**

Madame la Présidente,

Depuis la fusion opérée en 2008, ce sont plus de 35 000 suppressions d'emplois qui ont été enregistrées au sein de la DGFIP. Pour cette année 2026, ce sera une nouvelle fois 550 suppressions de postes, alors que les services sont déjà exsangues. L'administration poursuit ainsi une politique destructrice qui met gravement en difficulté ses agents dans l'exercice de leurs missions.

Ces suppressions ne sont pas sans conséquence sur le quotidien des agents qui subissent une dégradation constante de leurs conditions de travail et sont confrontés à une charge mentale toujours plus lourde et à une souffrance au travail qui s'accroît au fil des années. Ce manque chronique de moyens humains est aujourd'hui un facteur majeur de dégradation de la santé mentale des personnels, augmentant fortement les risques psycho-sociaux.

Ces destructions d'emplois s'accompagnent en outre de perpétuelles évolutions au sein de la DGFIP et en particulier dans les services liés au contrôle fiscal. Ces restructurations incessantes ont un impact certain sur l'organisation des services et du travail, sur l'exercice des missions et sur les conditions de travail des agents en charge du contrôle fiscal, quels que soient d'ailleurs leur grade et leur fonction.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, s'opposer à ces suppressions n'a donc rien d'idéologique ou de dogmatique ! C'est une nécessité absolue pour préserver la santé des agents et la qualité du service public rendu aux usagers.

Si les DIRCOFI semblent de prime abord épargnées, elles subissent indirectement dans leur quotidien les conséquences de ces suppressions d'emplois du fait du transfert d'une partie des tâches. En effet, les services locaux éprouvent désormais de très grandes difficultés à fiabiliser les bases fiscales via des mises à jour constantes, à répondre aux sollicitations diverses des autres services, à remplir leurs objectifs de programmation, etc.

A la Dircofi Nord va s'opérer prochainement un transfert d'emplois suite à la réforme portant sur la suppression des PCE. Pour rappel, les modalités pratiques de ce transfert ont été décidées au cours de l'été 2025 sans information aux représentants des personnels. **Solidaires Finances Publiques** avait d'ailleurs dénoncé la méthode et déploré le manque de transparence.

Concrètement, vous avez décidé d'implanter 8 emplois de cadres A à la direction au sein d'une brigade rattachée à la division programmation-recherche et mutualisation. Cette nouvelle cellule va concentrer son activité à l'exploitation des listes DM ou de celles issues du PIRP.

Selon nous, ce projet des transferts d'emplois qui en résulte constituera une restructuration de service qui doit être également présentée en Formation Spécialisée lors d'une séance dédiée comme **Solidaires Finances Publiques** l'avait demandé dans la liminaire du CSAL du 9 décembre 2025. En effet, nous nous interrogeons sur les conditions d'installation de ces nouveaux agents au sein de la direction, dont les espaces de travail sont déjà très denses.

S'agissant de la programmation des brigades, **Solidaires Finances Publiques** dénonce les dérives observées depuis quelques semaines et consistant à solliciter les vérificateurs afin qu'ils compensent la perte de programmation issue des réformes récentes en sus de leur charge de travail déjà conséquente. Il est inadmissible que les vérificateurs se soient vus allouer des objectifs de programmation sans aucune contrepartie de quelque nature que ce soit.

Depuis l'annonce des modalités de suppression des PCE en mai 2025, notre syndicat avait émis des craintes s'agissant de l'approvisionnement en fiches 3909. C'est pour cela que nous avons interpellé la direction sur ce sujet à de très nombreuses reprises : questions diverses lors de la FS du 23/09/2025, demande de convocation d'un CSAL dédié le 09/10/2025, liminaire du CSAL du 09/12/2025, audience du 28/01/2026 et débat en séance lors de la FS du 17/03/2026.

**Solidaires Finances Publiques** a une position claire et ferme s'agissant du rôle des vérificateurs en termes de programmation :

- Pour l'ensemble des vérificateurs, une auto programmation uniquement induite, c'est-à-dire la remontée vers les services de programmation d'informations issues des investigations menées lors des contrôles sur place.
- Pour les agents souhaitant exclusivement sur la base du volontariat participer à des travaux de programmation (CSP), une prise en compte immédiate et non pas a posteriori de cette nouvelle mission via la réduction des objectifs assignés en termes de dossiers à rendre.

D'une manière générale, du fait de la situation actuelle où les brigades de la Dircofi Nord n'ont pas pu engager la totalité de leur programme au 31 mars eu égard au manque chronique de fiches de programmation, **Solidaires Finances Publiques** estime que les objectifs fixés aux brigades sont d'ores et déjà obsolètes et devraient être revus à la baisse dès aujourd'hui. En effet, il

n'appartient pas aux agents de subir une surcharge exagérée de travail au cours des prochains mois afin de compenser des semaines de "retard à l'allumage".

**Solidaires Finances Publiques** rappelle que les restructurations incessantes de notre réseau et la suppression constante d'emplois constituent des décisions unilatérales de la DGFIP, subies par les agents. Au cas particulier, la réforme des PCE semble être "la goutte d'eau qui fait déborder le vase" pour les services de contrôle fiscal, s'ils doivent désormais assurer la programmation sans réduction subséquente de leurs objectifs.

S'agissant des questions diverses, nous souhaitons avoir des précisions sur les sujets suivants :

- Des travaux de grande ampleur vont bientôt débuter sur le site de Caen et vont fortement impacter dans la durée les conditions de travail des agents de nos deux brigades. En effet, ces derniers nécessiteraient le désamiantage des locaux du 3ème étage, puis du premier alors que nos brigades sont hébergées au second. Pourriez-vous nous indiquer dans quelles conditions vont être réalisés ces travaux ?
- Nous souhaitons connaître la situation des intérimis à la Dircofi Nord à ce jour, les départs et arrivées de chefs de services et obtenir des informations sur les éventuelles vacances tout grade confondu.
- Nous souhaitons avoir la communication de la répartition des ETP par structure.
- Nous souhaitons avoir des précisions au sujet de la note du 31 mars 2026 portant sur la responsabilité des gestionnaires publics, en particulier concernant les conséquences sur l'ensemble des agents de la DIRCOFI.

